



# Déclaration de Assemblée générale de l'Union Départementale Force Ouvrière de Seine et Marne

le 21 novembre 2022

UD FO 77

Réunis le 21 novembre 2022 en Assemblée Générale à Bois le roi, les syndicats FO de Seine et Marne ont débattu de la situation sociale dans le département et au niveau national qui est de plus en plus préoccupante, accentuant les inégalités et entraînant des drames humains.

L'Assemblée générale rappelle son attachement à la liberté et à l'indépendance syndicale qui sont les fondements de la Cgt-Force Ouvrière, consacrées dans la Charte d'Amiens. Elle s'oppose à toute volonté d'instrumentalisation et/ou de récupération politique d'où qu'elle vienne, de notre action syndicale libre et indépendante.

L'assemblée générale de l'UD FO de Seine et Marne apporte son soutien aux travailleuses et travailleurs en lutte dans le monde entier, qui se battent pour leurs droits, leur liberté et pour obtenir des conditions de travail et de vie décentes. Elle appelle également tous les responsables dans tous les pays où la guerre fait rage et dont les peuples subissent toujours les conséquences, à œuvrer solidairement pour le rétablissement de la justice sociale, le respect des droits des peuples afin que la paix revienne partout dans le monde. Elle dénonce les milliards d'euros en constante augmentation pour le budget militaire et demande leur restitution pour les hôpitaux, les écoles et les services publics.

L'assemblée générale de l'UD FO de Seine et Marne soutient également tous les syndicats FO qui œuvrent pour défendre les intérêts particuliers et moraux des salariés actifs, chômeurs et retraités de ce pays et qui se battent pour les revendications de revalorisation des salaires, des retraites et pensions, et des minima sociaux, ainsi que pour la défense de nos acquis, contre les nouvelles attaques sur nos retraites, contre les droits et le niveau d'indemnisation des demandeurs d'emploi, contre le démantèlement des services publics et contre la destruction organisée de la sécurité sociale.

Elle réaffirme son attachement à la négociation collective qui n'a rien à voir avec le dialogue social, ni la concertation, privilégiés par les pouvoirs publics, dictés par leurs politiques ultra-libérales, ayant comme seul objectif la cogestion par les Organisations syndicales des politiques de casse de nos droits et de nos acquis. Elle réaffirme sa volonté de combattre pour l'abrogation des ordonnances Macron, de la loi travail et toutes les lois détruisant les droits et acquis des travailleurs.

L'Assemblée générale appelle ses adhérents FO du public comme du privé, à s'inscrire dans la campagne des élections professionnelles dans la Fonction Publique qui se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochain.

Pour gagner ces élections professionnelles importantes, elle appelle les agents et les salariés, les chômeurs et les retraités qui connaissent dans leur entourage des agents et des contractuels, **à voter et faire voter pour les listes FO présentées dans les trois versants de la Fonction Publique en Seine et Marne**. Elle rappelle que la Cgt-Force Ouvrière combat toutes les politiques d'austérité qui détruisent le véritable Service public Républicain et qui remettent en cause les statuts.

Défendre les services publics, c'est défendre les valeurs et les principes de la République ! **En votant FO du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, donnons un avenir à nos services publics républicains !**

Au vu de l'inflation fulgurante et de l'augmentation du coût de la vie qui impactent tous les salariés actifs, chômeurs et retraités, l'assemblée générale de l'Union Départementale FO de Seine et Marne rappelle que ce n'est pas à eux de payer les conséquences des crises successives. C'est bien la question de la répartition des richesses produites et du rétablissement des droits et acquis des salariés qui doit être aujourd'hui au centre de l'action publique ainsi que dans les entreprises.

L'assemblée générale rappelle que :

- la situation des salariés actifs, chômeurs et retraités de ce pays est de plus en plus difficile
- l'augmentation de l'inflation entraîne une flambée des coûts des factures d'énergie, des carburants, des produits à la consommation et de tous les produits de première nécessité
- les 5,5 millions d'agents de la Fonction Publique ont perdu un quart de leur pouvoir d'achat en 20 ans
- les retraités continuent à perdre du pouvoir d'achat et les jeunes sont de plus en plus confrontés à la précarité
- les plans de licenciements se multiplient

- dans le même temps, les bénéfices du CAC 40 explosent et plus de 44 milliards de dividendes ont été versés aux actionnaires au deuxième trimestre 2022. Les politiques d'aides publiques et exonérations de cotisations octroyées aux entreprises sans contreparties en termes d'emploi et de salaires se poursuivent,
- les services publics sont en danger tant les conditions de travail s'y sont dégradées, qu'il s'agisse de l'Hôpital, de l'Ecole, des Finances, de la Territoriale, de la Police ou de la Poste...

Elle condamne l'acharnement du gouvernement qui maintient son cap libéral voulant nous imposer de nouvelles contre-réformes des retraites, de l'assurance chômage, de la formation professionnelle, de la Sécurité sociale et du Code du travail.

C'est pourquoi l'Assemblée générale des syndicats FO de Seine et Marne rappelle ses revendications :

- La revalorisation du SMIC à 80 % du salaire médian soit environ 1600 € nets par mois,
- l'augmentation significative des salaires et leur indexation sur l'inflation
- l'augmentation du point d'indice de 25 %, seul moyen de récupérer les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 20 ans,
- la revalorisation des retraites et pensions au minimum à hauteur de l'inflation,
- l'arrêt de la casse de l'emploi dans le privé et des suppressions de postes dans les 3 versants de la Fonction publique, FO s'oppose à la précarisation du travail, l'hyper polyvalence et polycompétence, qui sont destructeurs d'emplois plus que créateurs et qui ne font qu'accentuer les pénibilités au travail et les RPS
- les moyens nécessaires pour que les agents puissent exercer leur mission de service public,
- un système de soins de santé de haut niveau avec les personnels nécessaires pour les hôpitaux et les structures médico-sociales
- le rétablissement du départ à la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités de cotisations, contre tout nouveau recul de l'âge de départ à la retraite et allongement de la durée de cotisation,
- le maintien de l'ensemble des régimes de retraites existant et notamment du Code des pensions civiles et militaires et de l'ensemble des régimes spéciaux de retraite.
- la défense de l'assurance chômage et contre toute contre-réforme remettant en cause les droits et le niveau d'indemnisation des demandeurs d'emploi.
- l'arrêt de la destruction organisée de la sécurité sociale et le renoncement de la fusion des CAF et CPAM, au recouvrement des cotisations AGIRC ARCCO par les URSSAF et à la création de la cinquième branche gérant le vieillissement et la dépendance qui relèvent de l'assurance maladie
- l'arrêt des exonérations des cotisations patronales qui n'est ni plus ni moins que la confiscation par le patronat et l'état d'une grosse partie de notre salaire différé
- l'arrêt de toute volonté de mettre fin au paritarisme de gestion de l'AGIRC ARCCO, et du hold-up que compte réaliser le gouvernement sur les réserves des caisses de retraites complémentaires.
- la défense des services publics
- le retrait de la réforme des lycées professionnels

**Pour l'Assemblée générale de l'UD FO de Seine et Marne, face à cette offensive ultra-libérale cherchant à imposer toujours plus d'austérité, dans un contexte où nous avons tous observé que les journées d'actions dites « saute moutons » n'ont pas permis jusqu'à présent d'obtenir satisfaction sur nos revendications, il est urgent d'amplifier le rapport de force, y compris par la grève interprofessionnelle reconductible, pour stopper toutes ces attaques contre nos droits et nos acquis.**

L'assemblée générale de l'UD FO de Seine et Marne invite ses syndicats FO à réunir leurs adhérents, et plus largement les travailleurs dans les entreprises et les agents et contractuels dans les administrations afin d'élaborer les cahiers de revendications et de mettre en discussion cette question de l'amplification du rapport de force et de l'ancrage de la grève interprofessionnelle reconductible, nécessaire pour obtenir satisfactions des revendications.

Votée à l'unanimité

Bois le roi, le 21 novembre 2022